



Fiche de poste			
 	INFIRMIER (E) UNITE D'HOSPITALISATION COMPLETE (HC) ET D'HOSPITALISATION DE JOUR (HDJ) TCA	Mars 2026	
		5 pages	
Diffusion Direction Qualité / Gestion des risques	<i>Pour application :</i>	1 ^{ère} version :	
	<i>Pour information :</i> Directions fonctionnelles	Date d'application :	
	<i>Lieux de diffusion :</i> intranet	1 exemplaire	
Rédaction :	Vérification :	Validation :	Approbation :
S. RIHET CSS	S. RIHET CSS	Direction soins CHGR/CHU	Direction Qualité / Gestion des risques
<input checked="" type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Révision non modifiée	<input type="checkbox"/> Révision modifiée	Date : Initiales :

1. LES PÔLES

1.1. Présentation des pôles

- Pour le CHU : l'Unité d'hospitalisation de jour dépend du service Endocrino-Diabétologie-Nutrition, Pôle abdomen et métabolisme du CHU, dont la cheffe de service est le Dr Derrien.
- Pour le CHGR : l'unité d'hospitalisation conventionnelle des TCA est rattachée au Pôle Addiction et Précarité du Centre Hospitalier Guillaume Régner dont la cheffe de pôle est le Dr Chevalier Latreuille.

1.2. Identification du poste

- Lieu d'exercice : Hôpital de Jour et Hospitalisation conventionnelle des Troubles des conduites alimentaires situés sur le site principal du Centre Hospitalier Guillaume Régner de Rennes, portés conjointement par le CHU et le CHGR

- Public concerné : personnes (16 ans minimum) présentant des troubles des conduites alimentaires (anorexie restrictive, boulimie normo pondérée en sous ou surpoids).

Accompagnement de l'entourage du patient.

- Hospitalisation programmée, en soins libres

2. MISSIONS ET ACTIVITES

1.1 Les missions principales

1.2 Les missions spécifiques

- Activité spécifique de l'HDJ

Inscription dans le système de « référence soignante » pour la prise en soins des patents
Conduite d'entretiens individualisés (motivationnels, de soutien, de réassurance, d'évaluation clinique)
Réalisation des synthèses cliniques des patients dont l'IDE assure la référence soignante.
Présentation de ces synthèses cliniques en réunion pluriprofessionnelle hebdomadaire
Participation aux repas thérapeutiques (gestion et évaluation)
Elaboration, mise en œuvre et évaluation des médiations thérapeutiques en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle
Organisation et planification des séquences de soins en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle
Animation d'ateliers de prévention, de psychoéducation et d'éducation à la santé spécifiques aux troubles des conduites alimentaires et à la santé mentale
Contribution à l'évolution du projet de soins de l'hôpital de jour, notamment sur les temps de

réunions de service

Accueil, soutien et orientation des familles ou proches des patients dans la limite du secret professionnel

- Activité spécifique de l'HC

Accueil et réalisation du recueil de données de la personne soignée, analyse et élaboration du projet de soin individualisé et coordonné

Dispensation de soins relationnels, de soutien et de prévention en lien avec les troubles psychiatriques

Réalisation des soins liés à la nutrition entérale (pose de sonde nasogastrique, mise en place de la nutrition entérale), mesure de la composition corporelle (bio impédancemétrie) et de la force musculaire (hand grip)

Inscription dans le système de « référence soignante » pour la prise en soins des patients

Conduite d'entretiens individualisés (motivationnels, de soutien, de réassurance, d'évaluation clinique)

Participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des ateliers thérapeutiques en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle.

Conduite d'actions éducatives et d'information sur la pathologie

Observation, évaluation et gestion de la traçabilité des signes cliniques, de l'administration des traitements médicaux, des engagements thérapeutiques et notamment de la compliance aux soins

Contribution au suivi somatique des patients ainsi qu'au maintien de l'intégrité de leurs téguments

Suivi et traçabilité des données cliniques ou administratives relatives à la démarche qualité de l'établissement

Mise en œuvre des pratiques en conformité avec la politique de qualité et de gestion des risques du CHGR.

Travail en collaboration avec l'équipe d'hygiène hospitalière (EOH), la pharmacie, le laboratoire. Participe le cas échéant aux réunions organisées par l'EOH, la pharmacie ou le laboratoire.

Contribution à l'évolution du projet de soins des TCA, notamment sur les temps de réunions de service

Accueil, soutien, orientation des familles ou proches des patients dans la limite du secret professionnel
Accueil, encadrement et évaluation des étudiants ou professionnels en stage
Contribution à la tenue du DPI et du suivi des indicateurs
Gestion des stocks de produits, de matériels, des dispositifs : saisie, suivi, contrôle, relance, commandes...

- Activité spécifique du pôle

Participation à la commission la qualité du pôle
Participation à une référence : pharmacie, hygiène, représentant métier aux instances PAP...
Participation au conseil de pôle

- Activité spécifique institutionnelle

Participation au groupe de travail institutionnel (projet établissement, COPIL, instance, commission...)
--

3. L'ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE

2.1 Conditions particulières d'exercice

Code	Horaire
N3	21H-7H
M4	6H45-14H15
M6	7H15-14H45
S6	13H45-21H15
J4	9h-16h30
E1	9h-17h

- Travail week end et jours fériés

- Durée d'affectation sur l'HDJ et l'HC selon les règles de mobilité établies par le CHU et le CHGR
- Horaire ou amplitude variable si nécessité de service ou d'établissement
- Affectation dans une autre unité ou pôle si nécessité de service ou d'établissement

2.2 Accompagnement à l'exercice

- Participation à des formations spécifiques aux troubles alimentaires
- Participation à des formations de remise à niveau des soins somatiques et psychiatriques